



POLITIQUE ENVIRONNEMENT 2020

D'HAROPA PORT DU HAVRE

Grand port de l'Ouest européen, 1^{er} complexe portuaire français, HAROPA Port du Havre a cinq missions principales :

- Définir et réaliser les stratégies marketing et commerciale des services proposés par HAROPA,
- Accueillir les navires,
- Faciliter le passage de la marchandise,
- Accueillir les clients et organiser la vie et les activités des occupants sur le domaine industrialo-portuaire
- Gérer et la préserver le domaine public naturel et les espaces naturels dont il est propriétaire ou qui lui sont affectés

Sa circonscription couvre une partie de l'estuaire de la Seine et son débouché maritime s'étend vers le nord le long du littoral Cauchois jusqu'à Antifer. Ces espaces constituent des ensembles sensibles du point de vue de l'environnement. De plus, des enjeux environnementaux significatifs liés à la qualité des eaux, la qualité de l'air ou encore à la lutte contre le changement climatique existent localement.

Pour répondre à ses missions intégrant l'ensemble des enjeux du développement durable et face à la nécessité d'une gestion cohérente de l'ensemble de ces enjeux environnementaux, dans le strict respect de la réglementation, HAROPA - Port du Havre met en œuvre une politique environnementale qui s'articule selon les axes suivants :

- réduire ses émissions de gaz à effet de serre pour viser un port neutre en carbone à l'horizon 2040 ;
- maîtriser ses consommations de ressources naturelles et de ce fait, réduire ses émissions et la production de déchets tout en travaillant à mieux valoriser ces déchets produits ;
- préserver et gérer les espaces naturels dont il est propriétaire ou qui lui sont affectés en lien avec les autres gestionnaires d'espaces naturels de l'estuaire ;
- maîtriser l'impact de ses activités sur l'environnement en veillant à se doter des moyens nécessaires à la prévention et la gestion des pollutions ;
- concevoir et conduire les projets d'aménagement en intégrant la concertation et l'environnement dès leur conception ;
- communiquer régulièrement sur les impacts environnementaux de ses activités et sur les moyens engagés au profit d'une amélioration continue de sa performance environnementale.
- rechercher les meilleures initiatives et démarches à l'échelle européenne et mondiale, notamment auprès de l'ESPO (the European Sea Port Organisation).

Cette politique s'inscrit donc dans une démarche générale d'amélioration continue de la performance environnementale. Cette performance est garantie par la mise en œuvre d'un Système de Management Environnemental (SME), en cohérence avec le pilotage général de l'établissement.

Au-delà des engagements de cette politique environnement, HAROPA - Port du Havre a la volonté d'accompagner les acteurs de la place portuaire du Havre en :

- encourageant les bonnes pratiques et les technologies respectueuses de l'environnement,
- promouvant et favorisant les innovations environnementales,
- en favorisant la mise en commun des compétences, des forces et des idées en faveur de la transition écologique et énergétique de la place portuaire à travers des structures tel que SYNERZIP-LH.

Par ailleurs, HAROPA - Port du Havre va poursuivre de manière active et coordonnée la prise en compte de l'environnement à l'échelle de l'Axe Seine, en lien avec HAROPA – Port de Paris et HAROPA- Port de Rouen.



Baptiste MAURAND